

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 05 MAI 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 05 mai,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 31

Excusés représentés : 0

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

Date de convocation du conseil communautaire : 29 avril 2026

PRESENTS : Mme ARCIS, M. ARNAUD, Mme BERGERON, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BOURGIE, M. CHEVALIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DUPUIS, M. DURIEUX, Mme FRATTI, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme GRANGER, M. LAIR, M. MARCON, Mme MARCOUX, Mme MARODON, M. MASSARDIER, M. MIRANDON, Mme MONTEUX, Mme POUYET, M. RABEYRIN, Mme REYNAUD, M. ROUSSET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLARD

n° 20260505_D_077

Commission :
Administration
Générale

**Objet : Désignation
des membres :
EPAGE Loire Lignon**

Madame Yannick BERGERON a été élue secrétaire de séance.

VU l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales – CGCT

VU l'arrêté interpréfectoral n°BCTE/2019/180 du 24 septembre 2019 approuvant les modifications des statuts du Syndicat Intercommunale d'Aménagement de la Loire et de ses affluents en tant qu'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)

VU la délibération n°201911-09 du 29 novembre 2019 approuvant les statuts de l'EPAGE Loire Lignon,

VU la délibération n° 202112-01 du 03 décembre 2021 portant modification des statuts de l'EPAGE Loire Lignon,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation des 2 délégués titulaires et des 2 délégués suppléants représentant la Communauté de Communes Loire Semène au sein de l'EPAGE Loire Lignon,

Considérant que la désignation de ces délégués s'effectue par scrutin uninominal majoritaire,

VU l'article L.5711-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire a décidé à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret pour les nominations de leurs délégués au sein de ce syndicat mixte,

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de bien vouloir désigner pour représenter Loire Semène au sein de l'EPAGE Loire Lignon :

- En tant que titulaires :
M. Sébastien ARNAUD
M. Denis LAIR

- En tant que suppléants :
M. Bernard BOURGIE
M. Michel RISPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20260505-20260505-20260505
Reçu le 12/05/2026

Le Secrétaire de séance

Yannick BERGERON

Au registre sont les signatures



Le Président,

Frédéric GIRODET